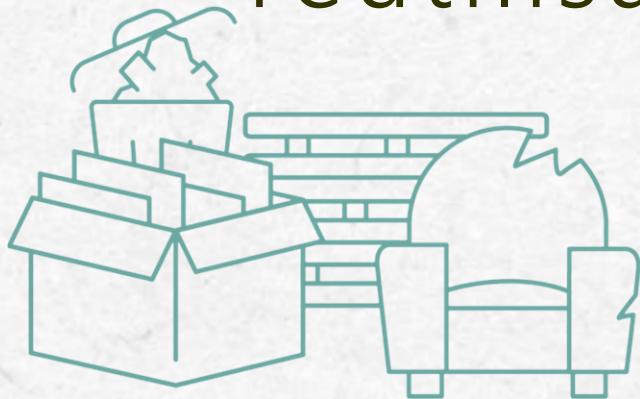




Bienvenue à l'atelier

Opportunités de réemploi et réutilisation des déchets



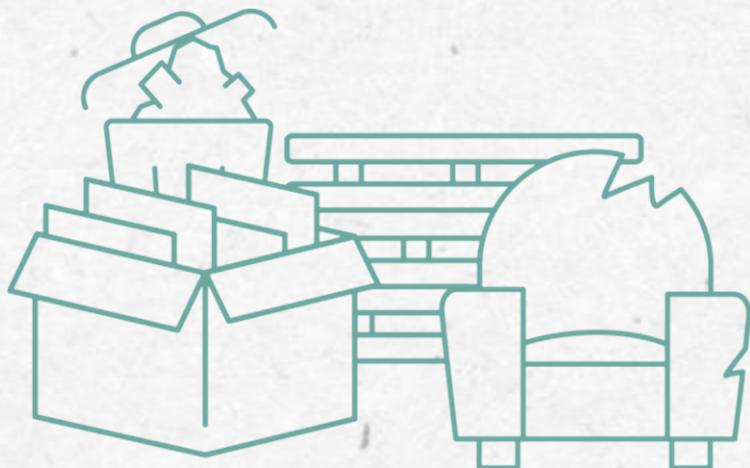
TOUT SAVOIR SUR

province-sud.nc





Introduction





Contexte

Des ambitions provinciales du Schéma Provincial de Prévention et de Gestion des Déchets (2018-2022) pour la **réduction de la production et la valorisation des déchets avec une ambition plus globale de tendre vers une économie circulaire :**

Objectif n° 3

Adopter et promouvoir des mesures favorables au développement de l'économie circulaire

- Réaffirmer la hiérarchie des modes de traitement et la valorisation locale dans le code de l'environnement
- Réduction de 15% des tonnages de déchets enfouis à l'ISD
- Augmenter le nombre d'emplois liés à l'économie circulaire

L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer les effets sur l'environnement, tout en permettant le bien-être des individus.





Définitions

Réemploi

Le produit est donné ou vendu pour une seconde vie.
Le produit ne passe pas par le statut de déchet.

Réutilisation

Le produit devient déchet (dépôt en Point d'Apport Volontaire ou collecte en Porte à Porte), puis est préparé (traitement particulier) en vue de sa réutilisation. Il redevient alors un produit.

Réparation

Remise en fonction d'un produit permettant sa réutilisation.

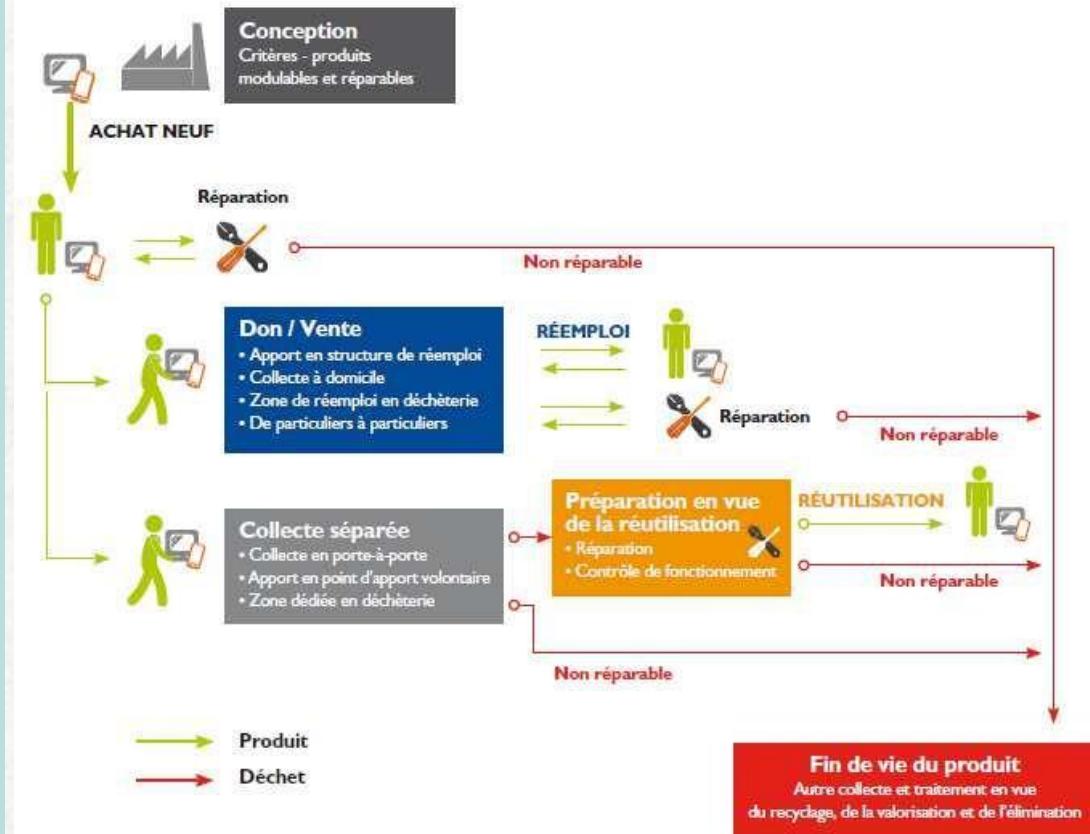


Schéma du réemploi - ADEME



L'écosystème du réemploi et de la réutilisation en NC

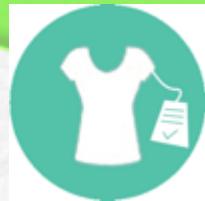
Don

- Sites de don en ligne
- Dons à associations
- Boites à dons (Mt Dore)
- Pass'Livres
- Dons en direct
- Association Vélos du coeur
- Etc.



Vente d'occasion

- Friperies, brocantes, surplus
- Sites web : Annonces.nc
- La Ressourcerie de Nouméa
- Vestiboutiques (SSVP / Croix Rouge)
- Parkings véhicules occasion
- Boutiques 2° main : Cash Converter
- Vide greniers et vide dressing



Réparation

- Repair Café
- SAV
- Réparation électroménager
- Réparation véhicules
- Réparation DEEE (MJMM)
- Cordonneries
- Coutures
- Etc.



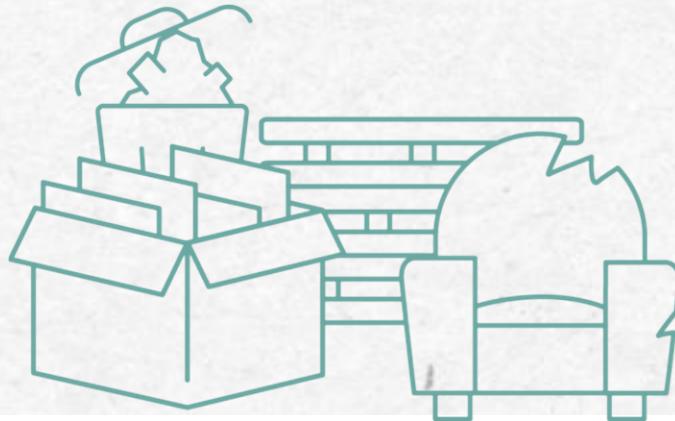
Réutilisation

- Couture : Hisséo, Ressac...
- QAV : SIVM Sud
- Royal Recyboat
- Démantèlement pour réutilisation
- Démolition pour réutilisation
- Artisanat d'art
- Meubles en bois de palettes (Embois, Ecodesign, etc.)





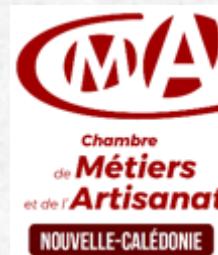
Le réemploi, un moteur de l'économie





L'artisanat et le réemploi, un important créateur de valeur

Clarisse Picon, CMA





Contexte

>>>ENTREPRISE ARTISANALE

« Entreprise qui exerce une activité de production, de transformation ou de prestations de services, et emploie moins de 10 salariés au moment de sa création »

11 223 établissements artisanaux inscrits au Répertoire des Métiers au 01 janvier 2020 ce qui représente 35% des entreprises du secteur marchand non agricole

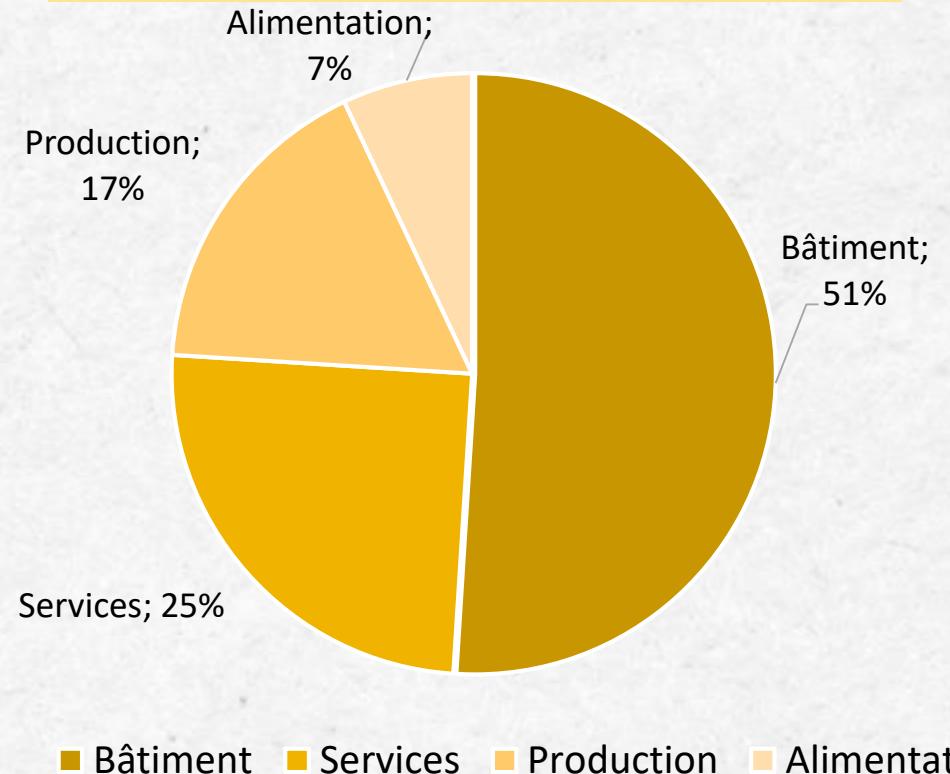
Densité artisanale

- NC : 411 établissements pour 10 000 habitants
- France : 172 établissements pour 10 000 habitants

4 secteurs d'activité

Bâtiment, Services, Production, Alimentation

Répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité



Source : Chambre des métiers de l'artisanat





Contexte

→Objectif : La taille du réemploi et réutilisation dans l'artisanat

- Activités de réparation inscrites au Répertoire des Métiers
- Réemploi et réutilisation correspondent à des pratiques et non à des activités artisanales en tant que telles

Activités ciblées

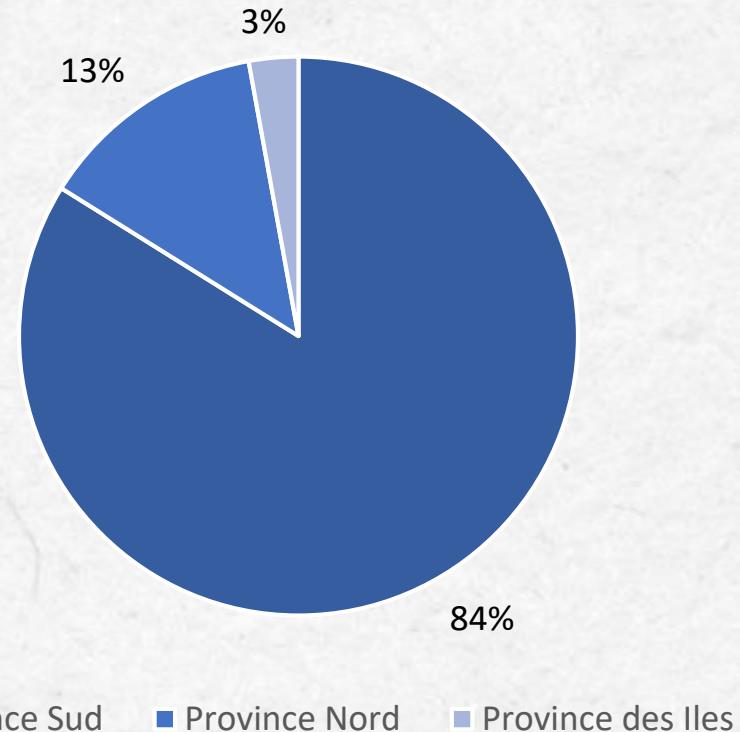
Réparation automobile, réparation d'ordinateurs et équipements électronique, réparation d'électroménagers, Sellerie, Ateliers de retouches, Restauration d'objet d'art, Horlogerie, Cordonnerie...

→1364 entreprises identifiées, soit 11% des entreprises artisanales

Etude

La CMA réalise une étude afin d'évaluer le nombre d'entreprises adoptant ces pratiques

Répartition des entreprises de la réparation par province



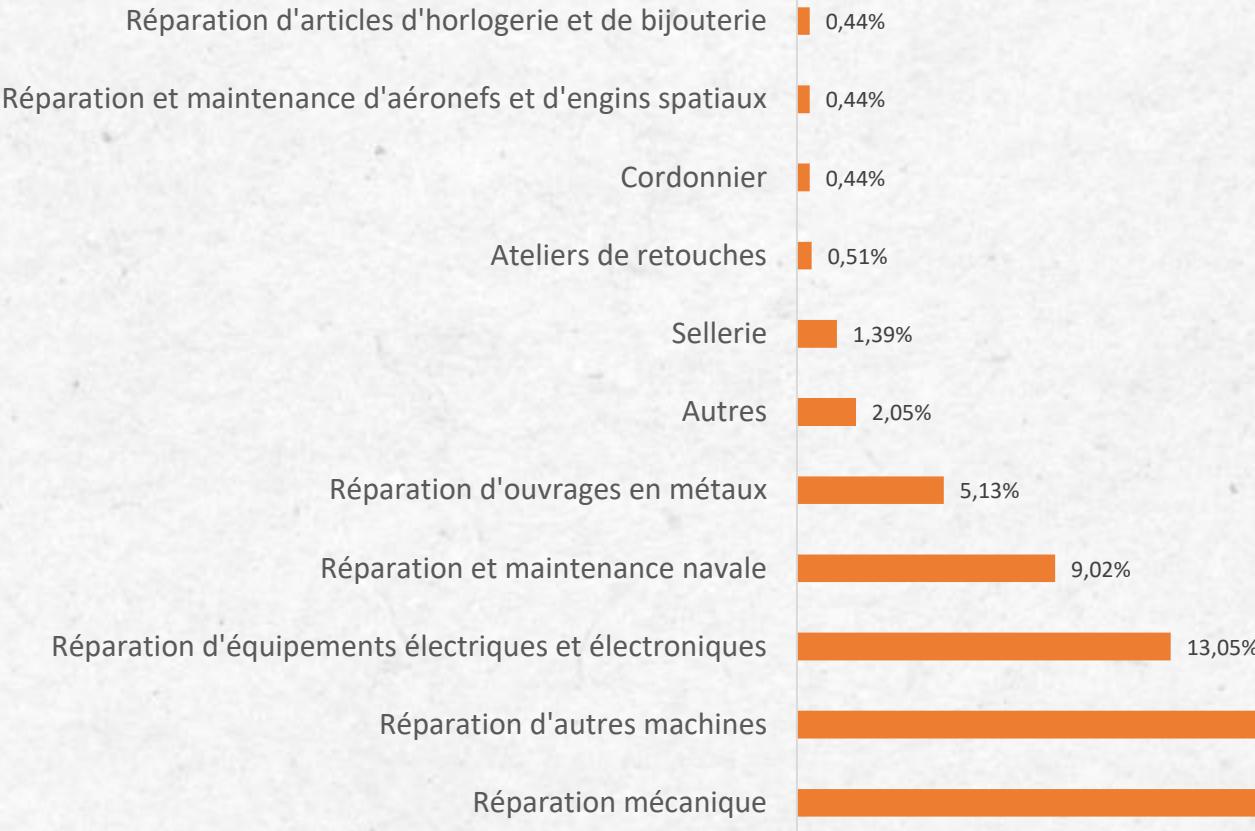
Source : Chambre des métiers de l'artisanat





Les activités du secteur de la réparation

Nombre d'entreprises par activité



Base = 1364 entreprises

Activités artisanales de la réparation : **2331 actifs**

- 767 salariés
- 1564 chefs d'entreprise
- Environ 4 employés par entreprise employeuse

→ Génère 15 milliards F CFP de chiffre d'affaire en 2018 soit 9% du chiffre du secteur



Exemples d'entreprises pratiquant le réemploi, la réutilisation ou le recyclage

Esprit d'ici

Création d'objets de décoration à partir d'objets de récupération



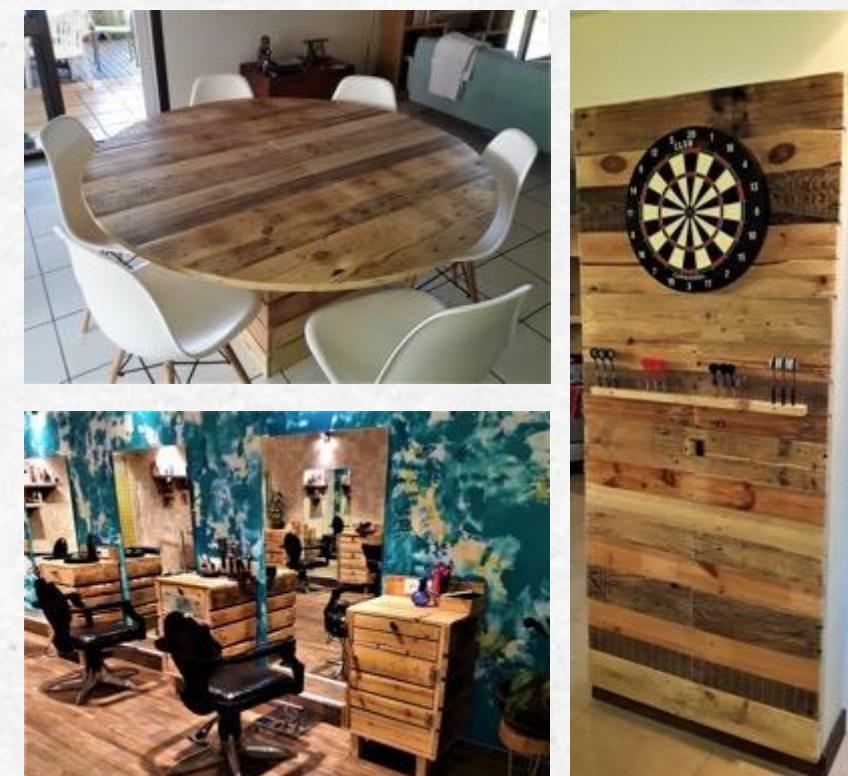
La marchande de lumière

Création d'objets de décoration à partir d'objets de récupération



Wood création by Sim's

Création de mobilier sur mesure en palettes





Les chambres de métiers et de l'artisanat et le réemploi

Exemples d'opérations menées par des CMA hors NC :

→ Annuaires en ligne

- Recensent les réparateurs situés dans la région et précise les objets réparés par chaque artisan <https://www.annuaire-reparation.fr/>
- Cible : particuliers

Tous les métiers de la réparation sont concernés



→ Répar'acteurs

Collaboration CMA régionales et Ademe

Réseau de réparateurs locaux labellisés:

- Réparer plutôt qu'acheter neuf
- Réparateurs artisans conseils



→ Coup de pouce réparation vélo

Collaboration CMA et Ministère de la transition écologique

Principe de l'opération :

- Prise en charge jusqu'à 50 € pour la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés

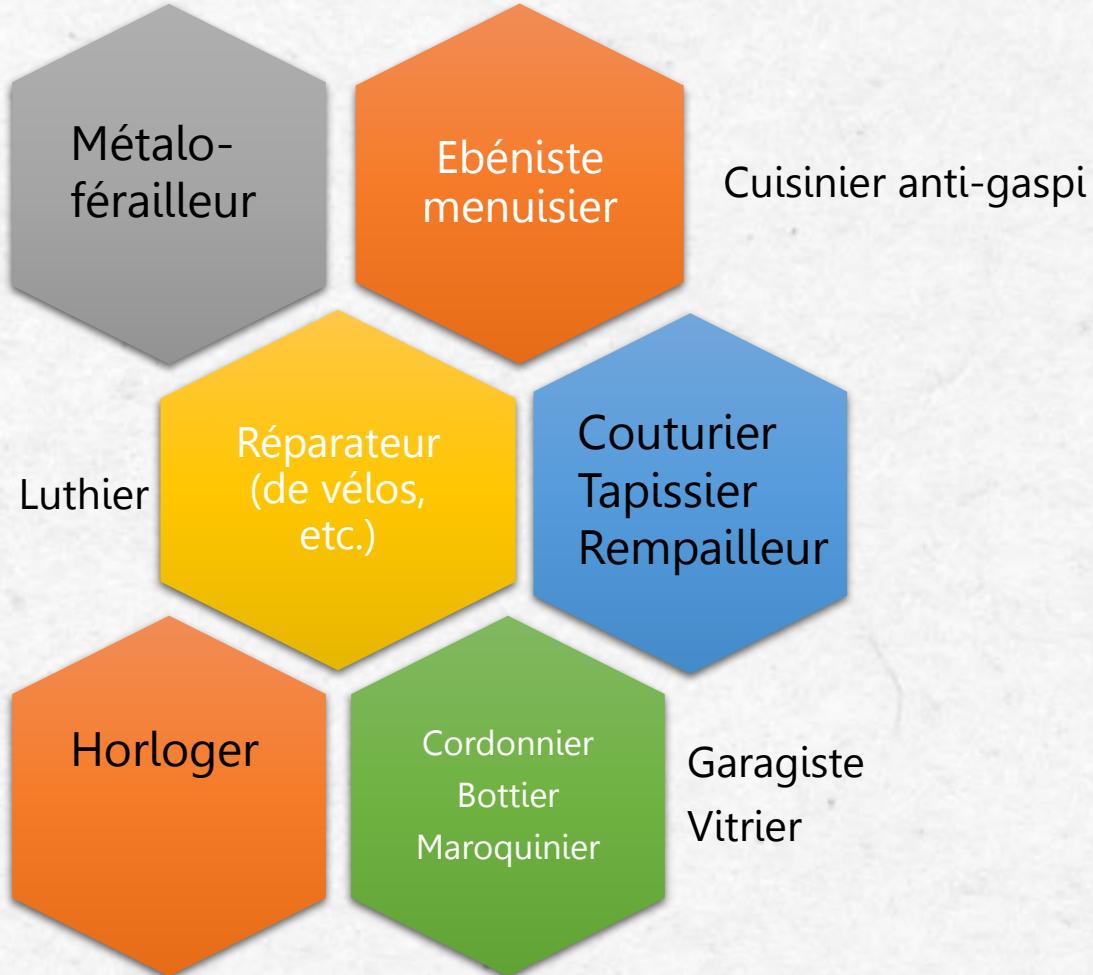
Collaboration CMA-Gouvernement :

- Collaboration avec le réseau des CMA pour mobiliser les artisans réparateurs de vélo
- Communication de CMA France à destination des artisans et du grand public pour mettre en avant les réparateurs artisans





Les (anciens) métiers de l'artisanat remis au gout du jour par le réemploi et la réparation





Les métiers spécifiques liés au réemploi

Collecte

- Agent de collecte
- Agent d'accueil
- Conducteur

Valorisation

- Valoriste ou technicien du réemploi :
- Récupérer, diagnostiquer et remettre en état les produits pour la revente
- Agent réparateur

Vente, distribution et sensibilisation

- Agent d'accueil
- Vendeur
- Commercial
- Agent de sensibilisation

Responsable de structure

- Organiser et coordonner l'activité de la structure
- Travail en ressourceries, recycleries, etc.





Economie sociale et solidaire Définition & enjeux

Lamia Stambouli, Gouvernement
Agence Française de Développement





Economie sociale et solidaire (ESS)

► **Economie sociale se définit par les statuts des structures qui la composent :**

- Associations, coopératives, mutuelles et fondations
- Elles défendent la priorité de l'homme sur le capital et impliquent une gestion collective des organisations. L'économie sociale plonge ses racines dans le mouvement ouvrier du XIXème siècle et sa résistance à la logique productiviste de la révolution industrielle.
- Face à leurs conditions de vie précaires, les travailleurs, se sont organisés et ont créé des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production.

► **Economie solidaire rassemble les organisations dont l'objectif premier est l'utilité sociale :**

- Elle naît dans les années 1970 pour répondre aux nouveaux besoins des populations, touchées notamment par le chômage et l'exclusion sociale.
- Ses acteurs apportent des réponses à ces préoccupations à travers, par exemple, les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) et l'entrepreneuriat social. Par ailleurs, ils proposent d'autres façons de produire, de consommer et d'échanger, comme le commerce équitable ou le maintien d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

➔ Ces deux mouvements sont complémentaires, l'économie solidaire a revitalisé les valeurs défendues par l'économie sociale :
Une économie au service de l'homme et non au service du profit.

Le labo de l'ESS : <http://www.lelabo-ess.org/+-ess-+.html>





Economie sociale et solidaire (ESS)

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) a été portée par Benoît Hamon, l'ancien ministre délégué à l'ESS et à la consommation.

→ vise à créer un socle juridique pour le secteur de l'économie sociale et solidaire.

→ Prévoit l'accès à des financements spécifiques pour ces acteurs de l'ESS. En France, le secteur emploie 2,37 millions de citoyens, ce qui correspond à plus d'un salarié sur dix.

Création de 24% de nouveaux emplois ESS depuis 2000 alors que les entreprises classiques en ont créé seulement 4.5%

Sources: economie.gouv.fr/entreprises/chiffres-cles-less

economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire

Les acteurs qui appartiennent de droit à l'ESS :

- Economie sociale (coopérative et mutuelle)
- Economie solidaire (les fondations et les associations)
- Sociétés commerciales non coopératives/social business (s'appelant sociétés commerciales, selon les termes de la loi) doivent :
 - Avoir une finalité sociale (ou environnementale) : une entreprise doit poursuivre un autre but que le seul partage des bénéfices
 - Avoir une gouvernance démocratique : « (...) dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise » (article 1er de la loi du 31 juillet 2014)
 - Utiliser les bénéfices pour le maintien de l'activité (consacrés à l'activité de l'entreprise, les réserves obligatoires ne peuvent pas être distribuées, en cas de liquidation de l'entreprise, le boni est donné à une autre entreprise de l'ESS)





Entreprenariat social

→ Problématique:

Le gaspillage alimentaire représente 10 millions de tonnes par an en France

« Too Good To Go »

→ Finalité sociale: lutter contre le gaspillage alimentaire

- Date de création: 2016
- Nombre d'employés 2018: 450
- Chiffre d'affaires prévu en 2019: 9 millions d'euros.
- Nombre de points de collecte: 9 000 petits commerçants.
- Prix moyen du panier surprise composés d'invendus: 4€/pièce
- Rémunération entreprise: 1,09€/ transaction

>>> Un triple impact

- Valorisation des invendus pour les commerçants et nouveau flux de clients
- Accès à des produits frais à prix réduits pour les clients
- Réduction du gaspillage alimentaire



TOO GOOD TO GO

APPLICATION ANTI-GASPI

- Chaque jour, ce sont 22 000 repas qui ne finissent plus à la poubelle.
- Depuis sa création c'est 9 millions de repas sauvés soit 23 000 tonnes de CO2 économisées.



TOUT SAVOIR SUR

province-sud.nc





Entreprenariat social

→Problématique

Les pneus de vélos ne sont pas recyclés en France. En Europe en 2016 ce sont 10 millions de pneus de vélos qui ont été incinérés.

« La vie est Belt »

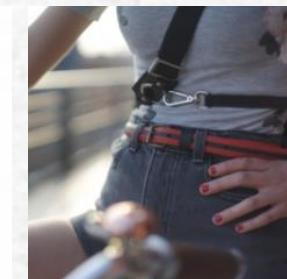
Lutter contre la pollution en favorisant le recyclage. Lutter contre l'exclusion sociale, le chômage des personnes en situation de handicap via des structures de réinsertions.

- Date de création: 2017
- Prix moyen d'une ceinture en pneus (vélo ou voiture): 45€/pièce
- Ressource: récupération de pneus usagés



Création de nouveaux produits :

- Porte-clés (chute de production des ceintures)
- Nœuds papillons (chambres à air + chute de tissu collectés)
- Ceinture en tuyaux d'incendie de pompier



TOUT SAVOIR SUR



Economie sociale et solidaire La Croix Rouge Française

Un statut local « économie sociale et solidaire » :
Ce que ça va peut-être changer pour vous?





La Croix Rouge

→ Nous pourrions créer un lieu multi-associatif ouvert à tous



Solidarité

Utilité
sociale





La Croix Rouge

La Croix Rouge aujourd'hui,
c'est déjà :

→ Economie sociale: transformation textiles (sacs, tawashis, tapis, nattes, carrés, couvertures...)



→ Economie solidaire (activités inter-générations)

→ Recyclerie





Economie sociale et solidaire Saint Vincent de Paul

Un statut local « économie sociale et solidaire »
Ce que ça va peut-être changer pour vous?





→Reconnaître, consolider et développer

- Ce statut local va faire reconnaître le travail que nous effectuons depuis plus de huit ans au sein de notre association.
- Ce cadre légal devrait nous permettre de consolider et développer nos activités en particulier concernant la filière textile et la filière meubles.
- Cela va nous permettre également de développer l'insertion par l'activité économique auprès des personnes éloignées de l'emploi et présentant une vulnérabilité sociale ou physique.

SEMAINE EXCEPTIONNELLE
DE LA MÉTIERS DES DOUDOUS
DU 14 AU 20 NOVEMBRE 2020

ATELIER COUTURE
SOCIETE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

1^{er} étage - Atelier couture du magasin de Nouméa
Lundi 16 novembre de 12h30 à 15h

Ateliers couture pour les bénéficiaires du programme
de l'atelier couture de la Société Saint-Vincent-de-Paul

Mardi 17 novembre de 10h à 12h
A la Métaboutique 33995, Doudou n°10, rue Avenir, île des Pins - Nouméa
Tél. 096 90 00 00. Gratuit - Inscriptions et renseignements au 2722222

ATELIER CUSTOMISATION
DECODOCK SOCIETE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

1^{er} étage - Atelier couture du magasin de Nouméa
Jeudi 19 novembre de 10h à 12h
A la Métaboutique 33995, Doudou n°10, rue Avenir, île des Pins - Nouméa
Tél. 096 90 00 00. Gratuit - Inscriptions et renseignements au 2722222

Déco
DOOK

www.saintvincentdepaul.nc

1 rue Calmette Vallee du Tr - Nouméa 98800 | 272.272 | info@saintvp.nc | Banque Calédonie



TOUT SAVOIR SUR

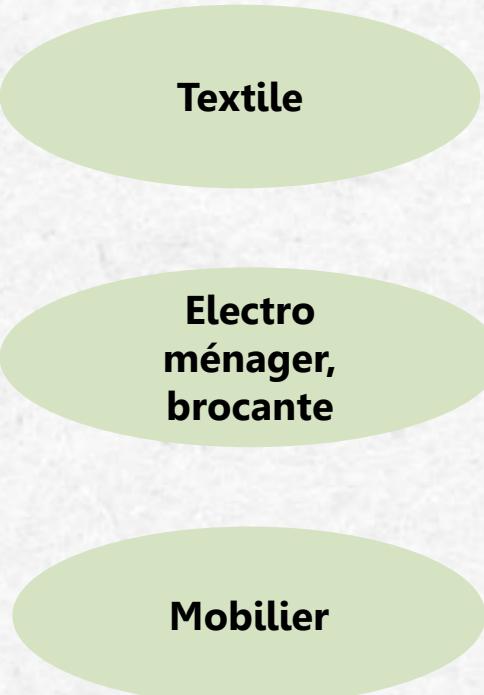
province-sud.nc





Saint Vincent de Paul

Forte implication dans l'économie circulaire, sociale et solidaire



**Borne CSP de
Nouméa
(Hippodrome)**

**Bornes SIVM
Bourail, La Foa et
Boulouparis**

**Domicile des
donateurs
(meubles, électro
ménager)**

**Siège social de
Saint Vincent de
Paul**

**Dépôt Vallée du
Tir**

**Dépôt dock
brocante**

**Dépôt
vestiboutiques**





Economie sociale et solidaire L'insertion par l'emploi

Nathalie Lemagne, DEFE





Chantier d'insertion: la Recyclerie

- Chantier expérimenté depuis fin 2006
- Situé sur le site des Manguiers à Ducos
- Activité de collecte, tri, reconditionnement et redistribution de micro-ordinateurs
- Mené par une équipe de stagiaires en difficulté d'insertion

Objectifs

- ➔ Développer des capacités et compétences professionnelles, individuelles et collectives
- ➔ Faciliter les apprentissages professionnels et aider à surmonter les difficultés rencontrées





Chantier d'insertion: formation

L'accompagnement consiste à :

- Valoriser les stagiaires à travers des activités adaptées à leurs difficultés et les réhabituer au monde du travail
 - Apporter des compétences techniques en relation avec le démantèlement, le diagnostic et le reconditionnement des ordinateurs mais aussi des éléments sur l'approche pédagogique
- ➔ Savoir démonter une unité centrale, réaliser de la maintenance sur les équipements, faire des dépannages

Les bénéfices de cette opération

>> Taux de réussite : 93%

- Sociaux : 227 stagiaires insérés en grande difficulté
- Environnementaux : valorisation de 2141 unités centrales ou écrans réformés
- Economiques : 227 structures ont bénéficié gratuitement de ces équipements réformés



Perspectives

La Recyclerie gagne en reconnaissance et les associations sollicitent régulièrement ce dispositif pour s'équiper sans frais d'ordinateurs en bon état de fonctionnement.





Perspectives de développement du réemploi en province sud





Potentiels liés à la collecte préservante en déchèterie

Le réemploi sur les CTT du SIVM Sud: *containers et bornes textiles*

Erwan Couapault, SIVM





Définition

« La collecte préservante est un modèle de collecte qui permet d'exploiter et d'augmenter le potentiel de réemploi et réutilisation des biens collectés. Grâce à un tel dispositif qui optimise les conditions de collecte, les objets collectés conservent leur état jusqu'à leur entrée au point de tri, de réparation ou de vente »





Structurer les filières de réemploi sur les communes rurales du nord de la province Sud

- Mise en place des bornes textiles sur les CTT en 2017 en partenariat avec la SSVP
- Récupération des vélos usagés entre 2017 et 2019 – arrêt en 2020
- Mise en place des containers réemploi en juillet 2020
- Organisation d'un partenariat avec l'Association Solidarité handicap pour la collecte et le traitement des textiles en apport sur les CTT du SIVM SUD en juillet 2020

DONNER - PARTAGER - REUTILISER - REPARER
... MOINS JETER !





Structurer les filières de réemploi sur les communes rurales du nord de la province Sud





Bilan & perspectives

- Objectifs : Stimuler le développement de l'économie sociale et solidaire en brousse
- Développer des vestiboutiques et la fabrication de chiffons avec l'ASH
 - Améliorer l'attraction des centres de tri et de transfert du SIVM SUD via les containers réemploi
 - Inciter à la mise en place d'activité de réparation des équipements électriques et électroniques sur le SIVM SUD





Potentiels liés à la collecte préservante en déchèterie Opportunités de réemploi des déchets du grand Nouméa

Amélie Jacquot, SIGN





Contexte

- Élaboration du Schéma Directeur Intercommunal de prévention et de gestion des déchets du Grand Nouméa
- Caractérisation des déchets intégrée à l'étude
- Présentation de quelques éléments chiffrés issus de cette caractérisation



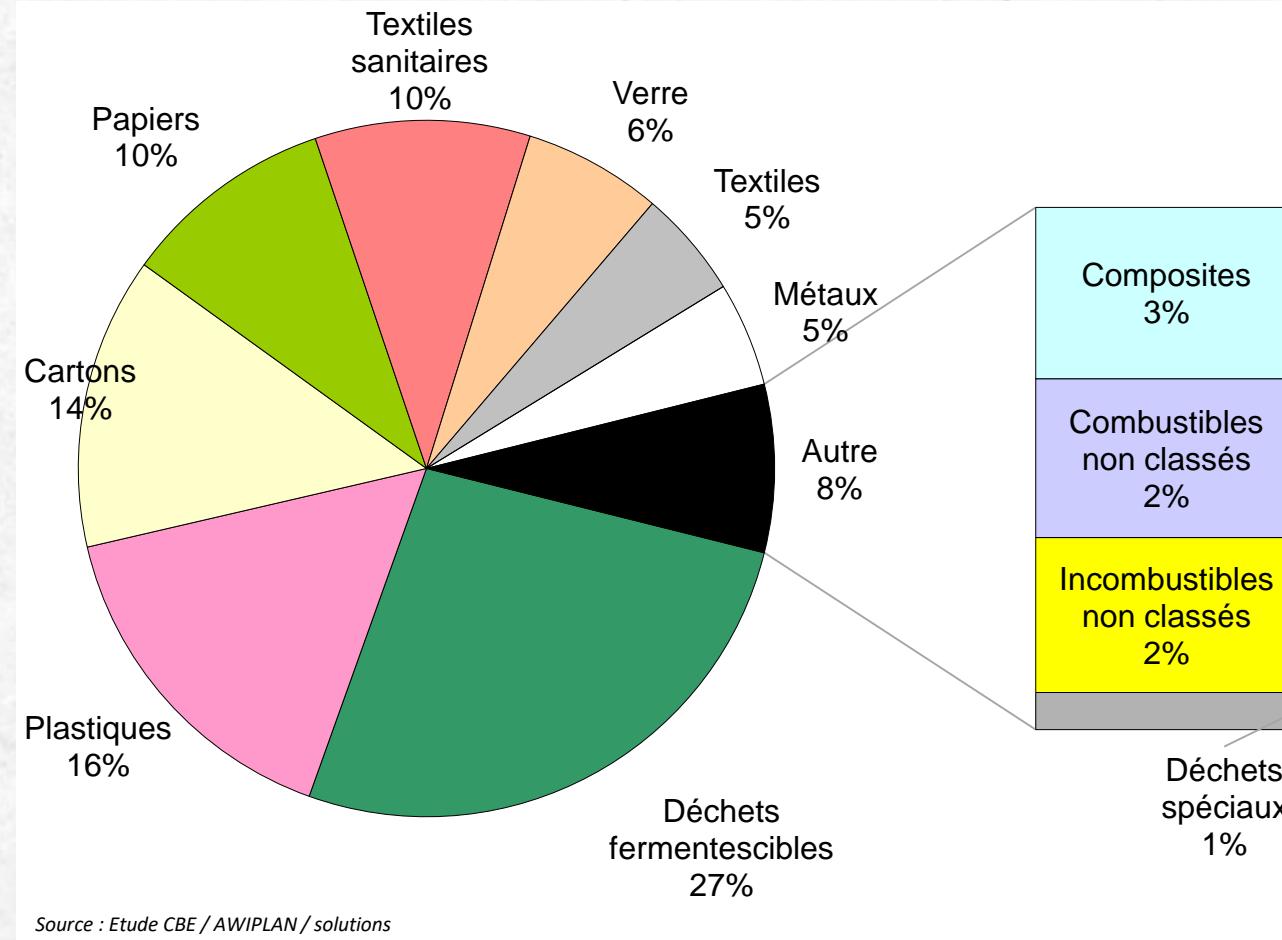
Schéma Directeur Intercommunal de Prévention et
de Gestion des déchets du Grand Nouméa

Etape 2 : Diagnostic territorial



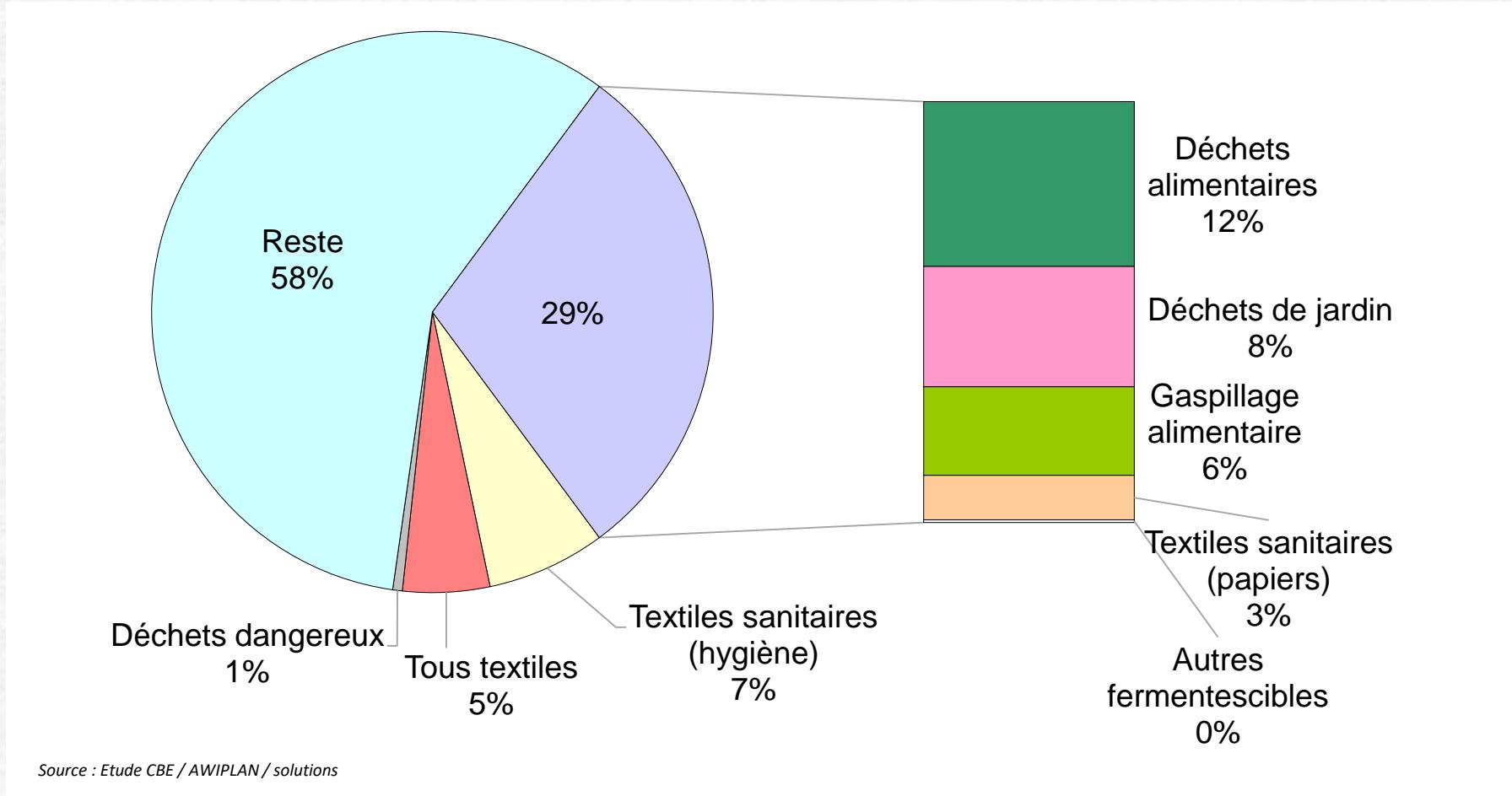


Composition des OMR collectés (215 kg/hab/an soit 39 000 tonnes)





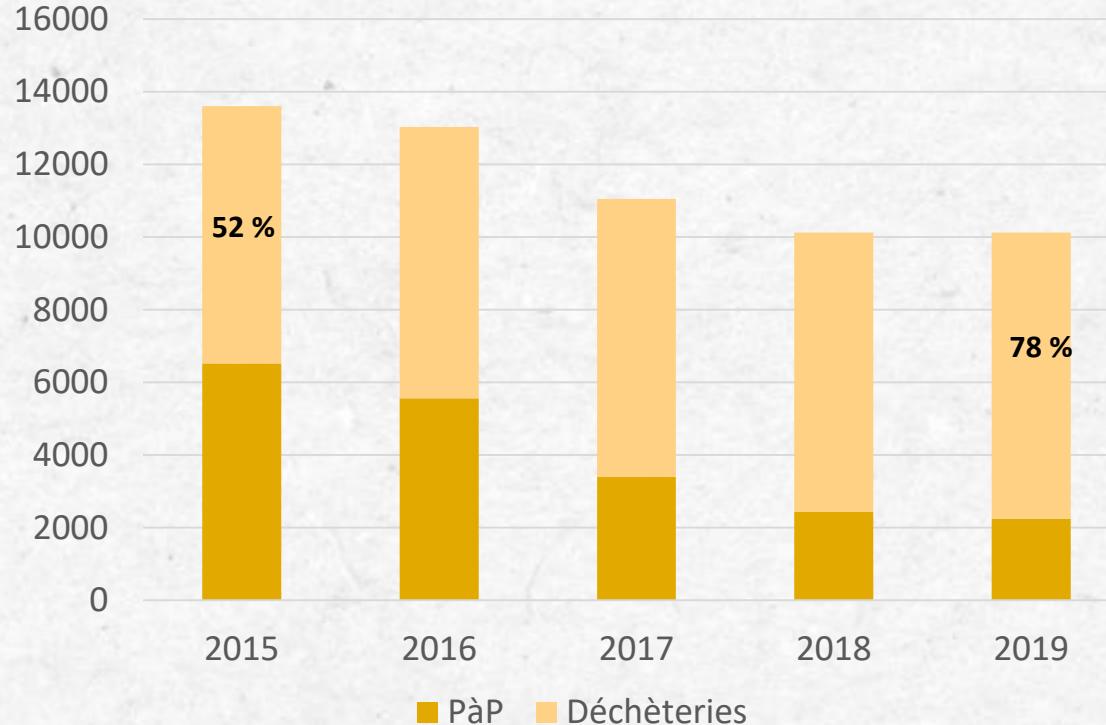
Composition des OMR collectés pouvant faire l'objet de mesure de prévention





Tonnage des encombrants collectés

Evolution de la collecte des encombrants



Source : Etude CBE / AWIPLAN / solutions

→ En 2019, 78 % des encombrants sont collectés en déchèterie.

→ En 2019, les encombrants représentent (en tonnages) 47 % des apports en déchèterie.

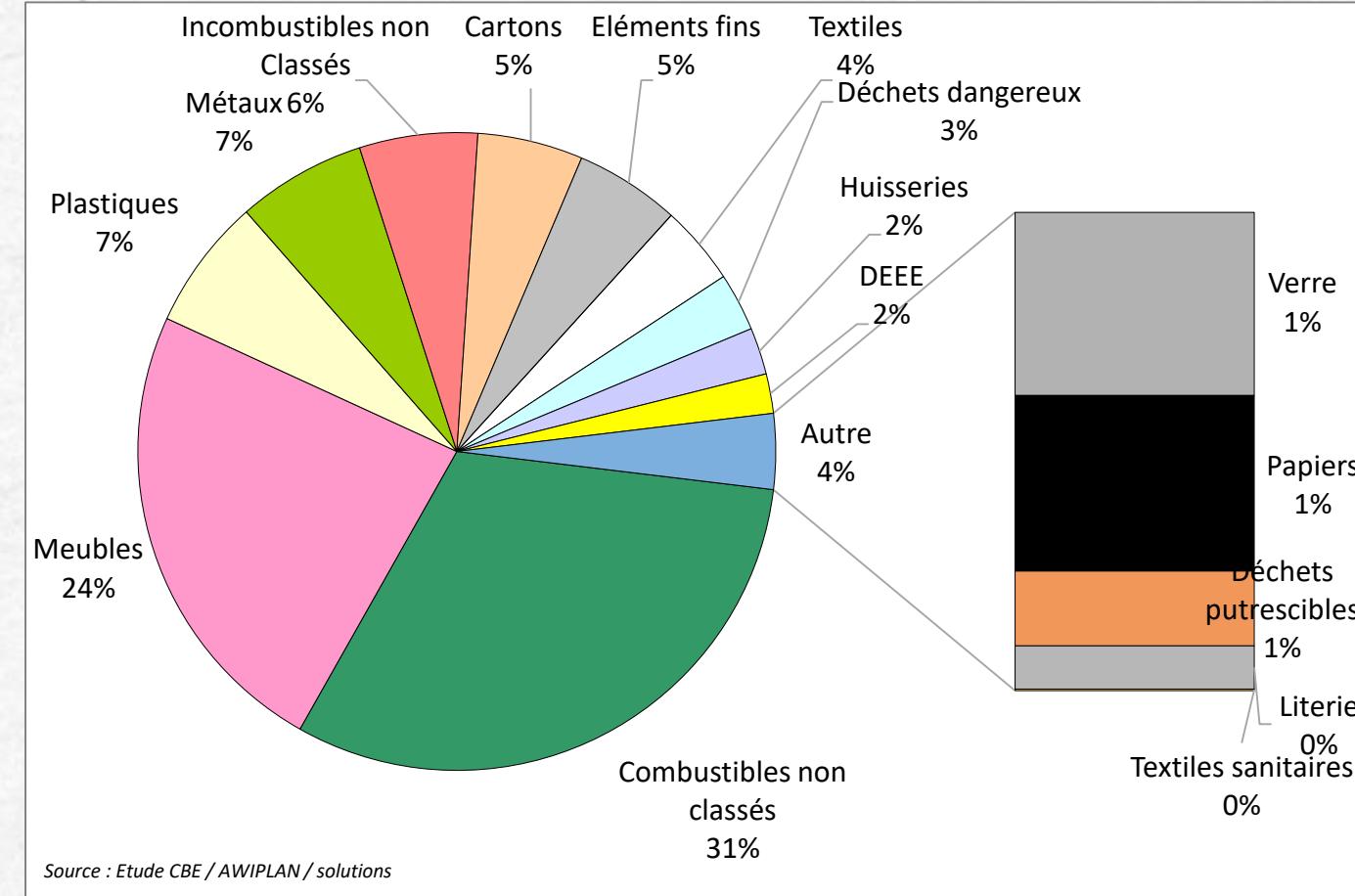




Composition des encombrants

Potentiel de réemploi

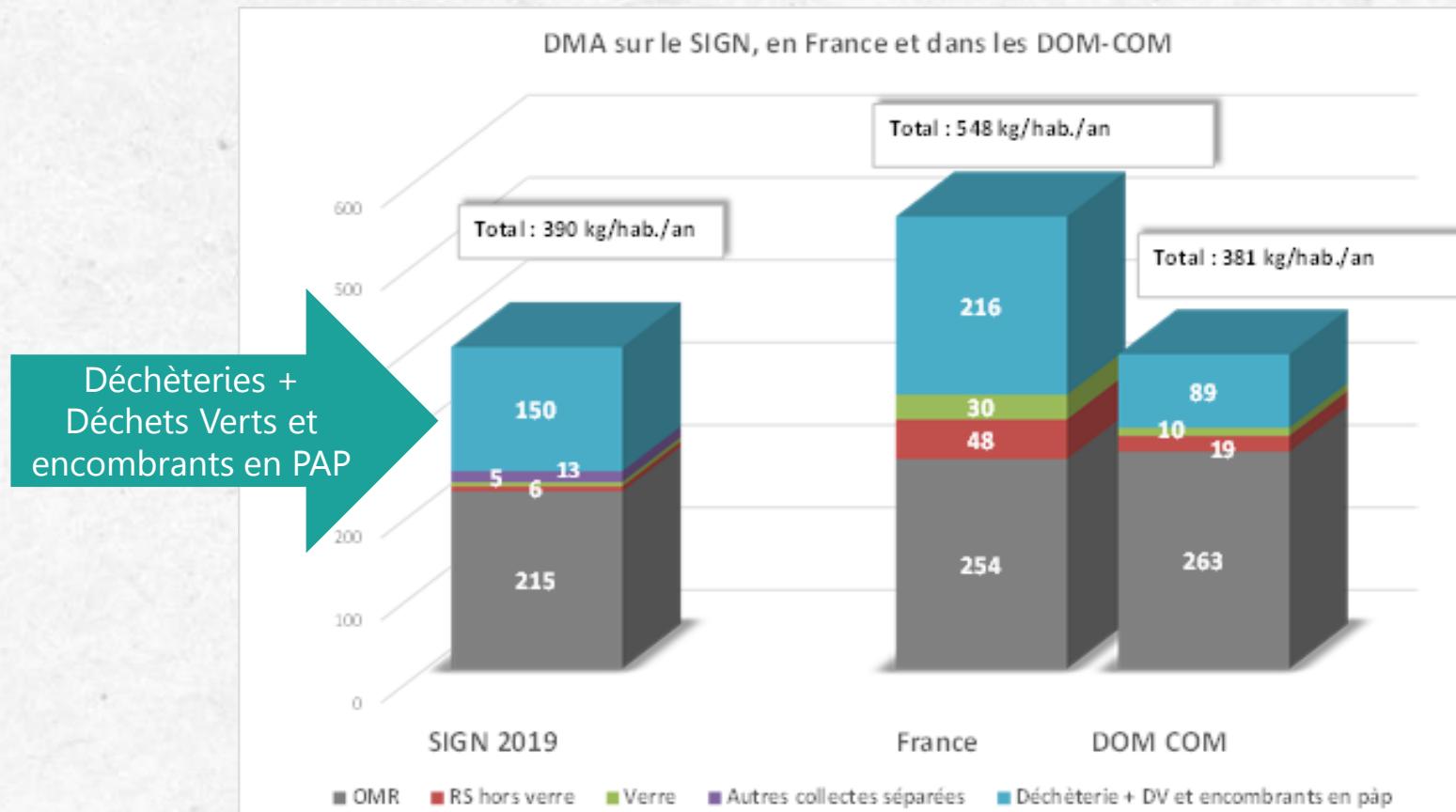
Jusqu'à 43% de meubles pour le QAV de Magenta





Les QAV (déchèteries) : un potentiel important pour la collecte préservante

Déchets collectés par le service public (2019)



Source : Etude CBE / AWIPLAN / Solutions 2020

*DMA : déchets ménagers et assimilés

390 kg/hab./an soit 77 000 tonnes
dont 22% collectés en déchetterie





Les dispositifs d'accompagnement

Appels à projets 2020/2021- *partenariat province Sud-ADEME*



>> EQUIPEMENT DE COLLECTE PRESERVANTE

Objectif : soutenir le développement de dispositifs de collectes « préservantes » des collectivités et/ou des inter collectivités

Nature des projets

- Zone dédiée au sein d'une déchèterie
- Développement de nouveau concept, type supermarché inversé
- Collecte spécifique dédiée
- Boite à dons

➔ Calendrier : plusieurs sessions en 2021



>>> ECONOMIE CIRCULAIRE

Objectif : soutenir des projets innovants et/ou exemplaires sur le modèle de l'économie circulaire.

Décliné en 5 volets :

- Volet 1 : écoconception de produits, ou services
- Volet 2 : économie de la fonctionnalité, ou servicielle
- Volet 3 : écologie industrielle en territoriale, approche par zone d'activité
- Volet 4 : allongement de la durée d'usage (réemploi, réutilisation, réparation)
- Volet 5 : filières locales de matériaux et filières de valorisation matière

➔ Clôture session3 : 6 novembre 2020

<https://www.province-sud.nc/demarches/appel-a-projets---economie-circulaire>



Opportunités du secteur du BTP Gestion des déchets de chantier de la province sud

Sebastien Robert, DAEM





Gestion des déchets de chantier de la province Sud

Objectif n° 8 Mieux valoriser les déchets inertes du BTP

- Valoriser 10% de déchets issus du BTP d'ici 2022
- Diminuer de 10% la quantité de déchets inertes du BTP enfouis d'ici 2022

➔ Outil de contrôle de la DAEM: le SOGED

Schéma d'organisation et de gestion des déchets

- Impose aux entreprises de fournir un plan de gestion de leurs déchets de chantier à leur dossier de réponse aux offres de la province Sud

CHANTIER VERT

SOGED Schéma d'organisation et de gestion des déchets

Objectifs

- Décrire l'**organisation technique** de la gestion des déchets du chantier
- **Anticiper** les contraintes de gestion : espaces de stockage, filières de traitement, etc.

Format du document

- **Spécifique** à un chantier
- **Évolutif** durant le chantier (à mettre à jour, si besoin)
- Fonctionnel

À quel moment compléter le SOGED ?

- En phase de préparation du chantier
- Les MOA/MOE (maître d'ouvrage et maître d'œuvre) doivent y faire référence dans le CCAP et le CCTP

Qui complète le SOGED ?

- Le gros œuvre, en concertation avec les MOE/MOA , ou chaque lot en concertation avec les MOE/MOA

Contacts et outils pour compléter le SOGED

- Email : chantiervert@ccdc.nc
- Site Internet : [Charte chantier vert](#)
- Guide des déchets du BTP
- Annuaire des installations de traitement des déchets

À noter : le SOGED traite uniquement de la thématique environnementale « déchets ». Il est possible d'élaborer une note environnementale qui englobe plusieurs volets environnementaux : déchets, pollution, gestion des eaux, nuisances du voisinage, etc.

1. Interlocuteur(s)

Entreprise Nom Prénom Fonction Tél. Email	Entreprise Nom Prénom Fonction Tél. Email
--	--

2. Suivi des déchets

Le suivi des déchets jusqu'au traitement final garantit la gestion des déchets conformément à la réglementation.

Les entreprises transmettent, mensuellement au MOA/MOE les justificatifs de traitement des déchets :

- RND (rendre des suivi des déchets) pour les déchets réglementés (huiles, plârs, batteries, VHE, pneus, DEEE et déchets inertes en g
- factures des prestataires de collecte et traitement
- notes de pesées
- note de réception et note de destruction des déchets dangereux

3. Gestion des déchets du chantier

DÉCHETS DANGEREUX

Type de déchet	Mode de stockage sur le chantier	Prestataire de collecte	Prestataire et type de traitement
Déchets de peinture (huile, solvants...)			
Bordures arénacées			
Solvants, produits chimiques de traitement, cartouches de produits			
Chiffons souillés			
Emballages souillés			
Terre polluée			
Produits goudronnés			
Kits antipollution souillés			
Batteries, accumulateurs			
Huiles usagées			
Résidus			

* Ces déchets dangereux doivent être stockés à l'abri de la pluie.
** Exemples d'emballages souillés : pots émulsion de bitume, pots de colle, cartouches de mousse polyuréthane...

4. Plans d'installation de chantier

Indiquer 1 à 4 plans d'installation de chantier afin d'identifier le positionnement des ouvrages en fonction de l'activité du chantier.
Ces plans doivent être affichés sur le chantier.

Plan 1 : Phase TERRAGEMENT	Plan 2 : Phase GRIS OUVRE
Plan 3 : Phase SECOND OUVRE	Plan 4 : FIN DE CHANTIER

Indiquer le positionnement:

- Zone de 1er principal : zone de stockage, bureaux et locaux
- Stockages secondaires (si nécessaire)
- Bassin latéralisation bâton

RECYCLE



Opportunités du secteur du BTP La Charte Chantier Vert

Laure Massé, CCI





Charte chantier vert



La Charte Chantier Vert, c'est s'engager pour :

- ✓ La prévention des pollutions chimiques
- ✓ La gestion des déchets
- ✓ La gestion des eaux souillées
- ✓ Limiter les nuisances pour le voisinage
- ✓ Respecter la biodiversité et limiter l'érosion

➔ Refonte de la charte d'engagement :

- Intégration de la phase de démolition obligatoire
- Ajout d'un critère obligatoire de réemploi

« Pour les chantiers de démolition et de construction, poser des objectifs de valorisation des matériaux (réemploi, réutilisation, recyclage) et réaliser une déconstruction sélective ».



Les outils de la CCI

- L'annuaire des installations de traitement
- Le guide des déchets du BTP
- Le kit de pictogrammes pour le tri des déchets sur le chantier
- Site internet: www.chantiervert.cci.nc





Opportunités du secteur du BTP Expérimentation de valorisation de déchets inertes issus de la déconstruction

FSH





Réemploi de béton concassé en remblais d'emprunt

→ Phase 1 : Chantier de désamiantage et déconstruction de l'université de Magenta

- Caractérisation des bétons, sélection des bétons sans plâtre (fondations, structure, soutènement)
- Démolition et réduction des gravats sélectionnés (dimension maximale 50 cm)
- Tri des ferraillages et concassage des gravats de béton (diamètre 0,50 maximum)
- Engins utilisés: bulldozers, pinces à démolition, découpage du béton, pelles rétro, concasseur, brumisateur d'eau pour réduction des poussières.
- Entreprises 2DNC et EMC
- Octobre 2018 à décembre 2019

Gravats de béton

Déchets inertes au sens du code de l'environnement de la Province Sud le plus souvent évacués sur l'installation de stockage autorisée de Koutio – Kouéta.





Réemploi de béton concassé en remblais d'emprunt

→ Phase 2 : chantier du lotissement FSH « Palmiers 3 »

- Transport des matériaux en réemploi sur le site du lotissement à Koutio
- Terrassements en couche de fond de forme pour la future voie de liaison entre « les collines d'Auteuil » et le « Cœur de Ville » de Dumbéa
- Août 2018 à septembre 2019
- Entreprise MENAOUER



BILAN

→ Volumes de déchets inertes valorisés

- ✓ 6500 m³ de béton concassé
- ✓ 147 t de ferraillages revalorisées (EMC)

→ Dépenses

- Concassage du béton: 8,8 MF
- Transport remblais en emprunt: 3,1 MF

→ Economies directes

- Mise en décharge des gravats: - 1,5 MF
- Achat de remblais en emprunt: - 13,7 MF
- Economie nette: 3,3 MF





Opportunités du secteur du BTP Benchmark des pratiques de réemploi dans le secteur du BTP





Soutien aux entreprises du BTP pour le réemploi et la réutilisation

Projet Bellastock

- Projet issu d'une collaboration ADEME - CSTB
- Le réemploi des matériaux de construction : passerelle entre architecture et industrie
- Développement d'une pratique de réemploi in situ
- Offre d'outils et services d'aides à l'expertise : analyses, soutien (fiches techniques), formations, études et recherche, etc.
 - Diagnostic des gisements
 - Déconstruction sélective
 - Réemploi dans constructions futures





Règlementation
permettant de développer le secteur du
réemploi et de la réutilisation des déchets





Benchmark des règlementations incitatives

France: Loi « transition énergétique pour la croissance verte » 2015



→ Modifications du Code de l'environnement liées au réemploi / réutilisation

- Tout réparateur de véhicule permet au consommateur d'opter pour l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire (Art. L.121-117)
- L'obsolescence programmée est interdite sous peine d'emprisonnement et d'amendes (300 000 € ou 5% du CA).
 - « Ensemble des techniques visant à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement » (Art.L.213.4.1.I)
 - Recommandation et obligation future d'information du consommateur (affichage) de la durée de vie des produits
- Tous les déchets de bois doivent être réutilisés (biomasse ou REP) (Art. L.541.11.2)
- Objectifs liés à la contribution des éco-organismes à la mise en place de dispositifs de consigne pour recyclage et réemploi (Art. L.541.10)
A l'étude : élargissement de la REP pour les produits liés à l'ESS : potentiel de réemploi et recyclage

La commande publique durable au service de l'atteinte des objectifs
Obligation de la commande publique de favoriser le réemploi et l'économie circulaire





Benchmark des règlementations incitatives

France: Loi « anti-gaspillage » 2020



- Interdiction progressive d'enfouissement de déchets non dangereux valorisables, obligation de don ou valorisation : Produits invendus non alimentaires (textiles, chaussures, électronique, hygiène, livre, électroménager - 2021)
- Obligation de création en déchèterie communale de zones de réemploi (dépôt / récupération / retraitement) quand des entreprises ou associations de l'ESS le demandent
- Création de fonds de réemploi solidaires pour soutenir les ressourceries et l'ESS
- Obligation d'affichage et d'information au consommateur :
 - Indice de réparabilité sur l'électroménager et motoculture (note sur 10), indice de durabilité (2024), info de la disponibilité des pièces détachées (2021)
 - Possibilités de réemploi, recyclabilité
 - Durée de support des mises à jour logicielles

Elargissement de la REP aux jouets, textiles sanitaires (lingettes couches), cigarettes, articles de sport et loisir, bricolage et jardinage, produits et matériaux de construction, voitures et motos

➔ Malus en cas de non intégration d'éco-conception et bonus sur les produits écologiquement conçus





Benchmark des règlementations incitatives

France: Loi « anti-gaspillage » 2020



Déchets du BTP

- Diagnostic ressources produits-matériaux-déchets (en remplacement du diagnostic déchets) en vue de leur réemploi.
- Statut déchet clarifié: « Dans le cadre d'un chantier de réhabilitation ou de démolition de bâtiment, si un tri des matériaux, équipements ou produits de construction est effectué par un opérateur qui a la faculté de contrôler les produits et équipements pouvant être réemployés, les produits et équipements destinés au réemploi ne prennent pas le statut de déchet. » : le produit destiné au réemploi n'est pas soumis à la réglementation déchets.
- Reprise gratuite de produits triés en déchèterie.
- Art. L228-4 du code de l'environnement : « Dans le domaine de la construction ou de la rénovation de bâtiments, la commande publique (...) veille au recours à des matériaux de réemploi ou issus des ressources renouvelables».

DEEE et équipements médicaux

- Offre obligatoire pour les réparateurs de pièces détachées issues de l'économie circulaire à la place des pièces neuves
- Interdiction de rendre impossible la réparation et le reconditionnement hors des circuits agréés
- Possibilité d'auto-réparation (transfert de la responsabilité à l'utilisateur)

Obligations vertes de la commande publique
Inclusion obligatoire de clauses relatives à l'économie circulaire (2021)





Règlementation et mesures incitatives Réemploi, réutilisation et réparabilité des déchets

Sylvie Jouault, SIDNC





La règlementation métropolitaine (rappel Loi anti-gaspillage 2020)

- **AFFICHAGE INDICE DE REPARABILITE**

Information à destination des consommateurs concernant la réparabilité du produit ; incitera les fabricants à intégrer dès la conception de leurs produits des critères de réparabilité.

- **GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE**

Renforcer la mise en œuvre effective de la garantie légale de conformité et porter au niveau européen une extension de sa durée

La « garantie légale » dite « de conformité », est l'obligation pour le vendeur professionnel de remplacer ou réparer le produit vendu si celui-ci présente un défaut de conformité dans les 2 ans suivant l'achat. Par ailleurs, si un défaut apparaît plus de 6 mois après l'achat, il revient au consommateur qui veut faire jouer la garantie légale d'apporter la preuve que le défaut n'est pas de son fait, ce qui complique significativement la démarche et décourage de nombreux consommateurs.

- **REP INTELLIGENTE**

Généraliser la mise en place de critères d'éco-modulation incitatifs à toutes les filières REP

- **INFORMATION CONSOMMATEUR**





La règlementation en Nouvelle-Calédonie

Ces mesures (indice de réparabilité, extention de la garantie légale de conformité ...) pourraient être transposées en Nouvelle-Calédonie en les adaptant au contexte local et en s'assurant que les fabricants des marques vendues ici les appliquent.

1- le réemploi et la réutilisation des déchets nécessite de développer et d'organiser le marché de l'occasion auprès des professionnels notamment pour s'assurer que les produits mis en vente sont toujours en état de fonctionner ! Et auprès des collectivités (par exemple, organiser dans les déchetteries, des espaces de récupération de déchets en bonne état et pouvant être réutilisés : meubles, équipements, matériaux ...). Le marché de l'occasion est très actif entre particuliers

2- la réparabilité des équipements

- il faut que les constructeurs garantissent la mise à disposition des pièces détachées sur une durée longue, il faut former les réparateurs et agréer les SAV (pour une bonne application de la garantie légale de conformité)
- limiter à une liste de produits dont le cout de la réparabilité sera supérieur à la valeur d'achat du produit (cas de SEB par exemple)
- information du consommateur : indice de réparabilité

3- financement des mesures

- mise en place d'une écotaxe applicable sur le prix de vente en magasin des équipements et produits concernés qui permettra de financer le traitement des produits dès qu'ils deviendront un déchet
- mettre en place une fiscalité incitative : moduler les écotaxes en fonction de la réparabilité du produit, TGC à taux réduit, crédit d'impôt pour les produits répondant aux critères de durabilité, réparabilité et présents dans les magasins



TOUT SAVOIR SUR

province-sud.nc





ATELIERS THEMATIQUES

10H-12H

- Déchets de chantier
- Déchets textiles
- Déchets d'équipements électriques et électroniques

Restaurant du CAPS



3 thématiques, 3 équipes, 1 question

Comment rendre techniquement possible, économiquement rentable et écologiquement acceptable, le réemploi des déchets suivants ? :



Textiles (et mobilier)



Chantier



Electriques et
électroniques

Equipe bleue

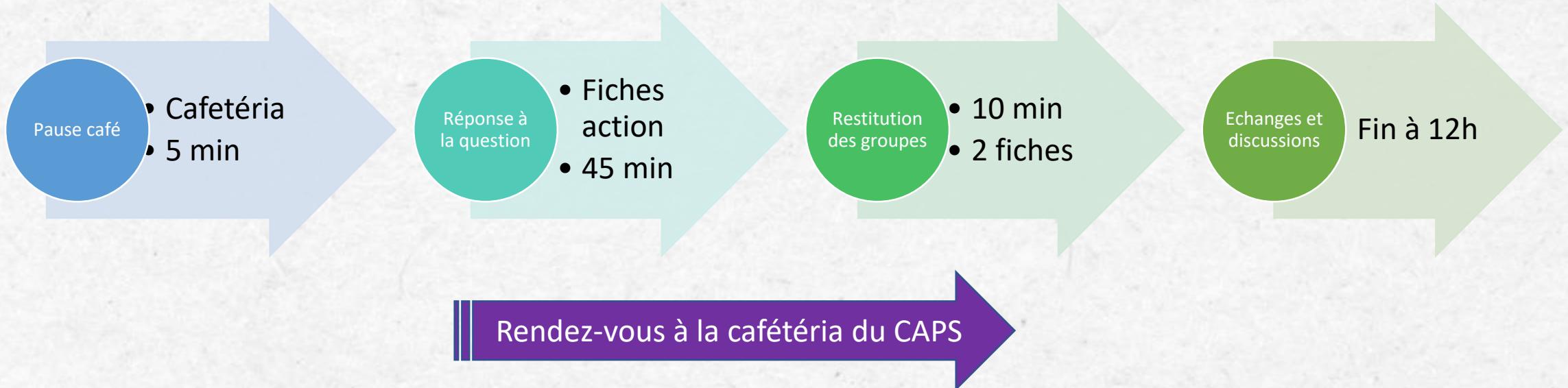
Equipe jaune

Equipe rouge

Ateliers thématiques

Comment rendre techniquement possible, économiquement rentable et écologiquement acceptable, , le réemploi des déchets textiles, de chantier, ou DEEE ?

→ Réponse sous la forme de fiches-action à remplir en groupes



Merci de votre attention !



La Direction du Développement Durable des Territoires



*Ateliers de la transition
économique
& écologique*